

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE L'ESCARÈNE Séance du 19 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix-neuf septembre à neuf heures, le Conseil d'administration du CCAS, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Céline DUQUESNE, maire, présidente.

Etaient présents : DUQUESNE Céline, GASC Annie, SMANIOTTO Amélie, PANERO Stéphane, GUIRAL Yoann, LACOUT Philippe, VIGOUROUX Virginie, CHILLOTTI Malika, RICCI-ADROIT Elisabeth, CAUCHETEUX Virginie, BORIO Daniel, BARDATI Benoît, MIGONE Anaïs

Absents représentés : PEREZ Jennifer représentée par DUQUESNE Céline, PODAVINI Alain représenté par GASC Annie

Absents excusés : PELUSO Alain, PELUSO Patricia

Madame Amélie SMANIOTTO a été nommée secrétaire de séance.

Délibération n° 26 09 01 C

Objet :

Adoption du règlement intérieur du Conseil administration

Le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de L'Escarène,

Vu le Code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles R. 123-16 à R. 123-21

Considérant qu'il appartient au Conseil d'administration d'établir son règlement intérieur ;

DÉCIDE :

Article 1 – D'adopter le règlement intérieur du Conseil d'administration du CCAS de L'Escarène annexé à la présente délibération.

Article 2 – Le présent règlement entre en vigueur à compter de l'adoption de la présente délibération.

Article 3 – La Présidente est chargée de l'exécution de la présente délibération.

Nombre de membres en exercice : 17

Nombre de présents : 13

Nombre de votants : 15

Transmis à la Préfecture le : Date visa
Affiché le : 06/10/2026

AR Prefecture

p. 1
006-210600573-20260919-260901-DE
Reçu le 06/10/2026
Publié le 06/10/2026

Pour : DUQUESNE Céline, GASC Annie, SMANIOTTO Amélie, PANERO Stéphane, GUIRAL Yoann, LACOUT Philippe, VIGOUROUX Virginie, CHILLOTTI Malika, RICCI-ADROIT Elisabeth, CAUCHETEUX Virginie, PEREZ Jennifer représentée par DUQUESNE Céline, PODAVINI Alain représenté par GASC Annie, BORIO Daniel, BARDATI Benoît, MIGONE Anaïs

Contre : /

Abstentions : /

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme.

Pour extrait Conforme

**LA SECRETAIRE DE SEANCE
AMELIE SMANIOTTO**



**LA PRESIDENTE
CELINE DUQUESNE**



Transmis à la Préfecture le : Date visa
Affiché le : 06/10/2026

AR Prefecture

006-210600573-20260919-260901-DE
Reçu le 06/10/2026
Publié le 06/10/2026